

Mairie de Vaxoncourt – Réforme des rythmes scolaires
Comité de suivi de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires
Vendredi 20 décembre 2013

Étaient présents : MM. Laetitia PICHARD, Véronique ANDRE, Mathilde PERRY (Jeune Volontaire en Service Civique), Grégory GILLARD, Jean-Luc FERRY, Frédéric KOPF, Noël LAURIN, Laurie MOUGIN et Frédéric DULOT.

Invité : M. Jean-Marie FONTAINE, Union Départementale des Associations Familiales.

M. le Maire rappelle que la mise en place de la réforme nécessite la création d'un comité de suivi de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. A ce jour, il est proposé que les représentants des parents d'élèves ainsi que les bénévoles qui participent aux Activités Temps Périscolaire constituent de droit ce comité. Cette rencontre a pour objectifs :

- D'étudier l'impact de la réforme sur les enfants,
- De dresser un premier bilan des activités scolaires et périscolaires proposées par la municipalité,
- De faire des propositions qui pourraient ensuite faire l'objet d'une réflexion.

Rappel de la législation :

Le décret de loi sur les rythmes scolaires, publié jeudi 24 janvier 2013, prévoit une entrée en vigueur de la réforme des rythmes scolaires « à la rentrée 2013 ». Il est toutefois prévu que les collectivités puissent demander une dérogation pour un report d'une année.

Ce texte précise que la semaine scolaire comporte pour tous les élèves 24 heures d'enseignement, réparties sur neuf demi-journées (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi), à raison de 5 h 30 maximum par jour et de 3 h 30 maximum par demi-journée.

Chaque commune a jusqu'au 31 mars 2013 pour se prononcer par délibération sur l'entrée en vigueur de ce nouvel aménagement du temps scolaire à la rentrée de septembre 2013.

Bilan de la concertation :

Durant les mois de février et mars, la Municipalité a multiplié les échanges avec les services académiques, l'équipe enseignante, les parents d'élèves et leurs représentants :

Jeudi 21 février 2013 – Réunion des parents d'élèves (Mairie). Présentation de la réforme.

Samedi 6 mars 2013 – Rencontre avec les représentants des parents d'élèves. Présentation du projet d'organisation du temps scolaire et des temps périscolaires (cantine et garderie).

Jeudi 14 mars 2013 – Rencontre avec Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale et l'équipe enseignante (Ecole).

Vendredi 15 mars 2013 – Conseil Municipal. Il est décidé d'appliquer la réforme dès la rentrée de septembre 2013.

Mardi 19 mars 2013 – Courrier d'informations aux parents d'élèves sur l'application de la réforme à la rentrée 2013.

Vendredi 22 mars 2013 – Conseil d'école (Ecole).

Mardi 2 avril 2013 – Réunion de travail de l'équipe municipale. Validation du Projet d'organisation du temps scolaire et périscolaire qui sera proposé à l'I.E.N. de la circonscription de Golbey.

Samedi 1^{er} juin 2013 – Courrier d'informations aux parents d'élèves sur les horaires définitifs qui seront ainsi appliqués à la rentrée. Ces derniers ont préalablement été validés par l'Académie (I.E.N et D.A.S.E.N.).

Mardi 18 juin 2013 - Réunion des parents d'élèves (Mairie). Aménagement du temps scolaire et périscolaire.

Présentation de l'école :

Nombre de classes : 3

Effectif à la rentrée : 65 (+1 – Novembre 2013)

PS – MS – GS : 27 élèves

CP – CE1 : 17 élèves

CE2- CM1 – CM2 : 21 élèves (+1 – Novembre 2013)

Horaires appliqués :

	Temps périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne		Temps scolaire	Temps périscolaire
	MATIN	MATIN	Temps périscolaire	Cantine	APRES MIDI	SOIR
LUNDI	7 h 30	8 h 30	11 h 30	12 h	13 h 30	15 h 45
MARDI	à	à	à	à	à	à
JEUDI	8 h 30	11 h 30	12 h 00	13 h 30	15 h 45	18 h 30
VENDREDI						
MERCREDI	7 h 30 à 9 h	9 h à 12 h	12 h à 13 h			

Tarification cantine - garderie :

Tarifs de la cantine périscolaire : Repas enfants : 3.95 € l'unité.

➤ **Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**

- Un tarif forfaitaire de 0,80 € pour la présence à la garderie du matin (7 h 30 à 8 h 20), quelle que soit sa durée ;
- Un tarif forfaitaire de 0.40 € pour la présence à la garderie de fin de matinée (11 h 30 à 12 h), quelle que soit sa durée ;
- Garderie du soir (*étant précisé que toute séance commencée est due*) :
 - Forfait de 0.80 € pour une heure : de 15 h 45 à 16h 45 ;
 - Forfait de 1.60 € pour deux heures : de 15 h 45 à 17 h 45 ;
 - Forfait de 2.00 € pour la séance complète : de 15 h 45 à 18 h 30.

➤ **Mercredi** :

- Un tarif forfaitaire de 1.00 € pour la présence à la garderie du matin (7 h 30 à 8 h 50), quelle que soit sa durée ;
- Un tarif forfaitaire de 0.80 € pour la présence à la garderie de fin de matinée (12 h à 13 h), quelle que soit sa durée.

Le prix de la garderie de 11 h 30 à 13 h 20, est inclus dans le prix du repas pour les enfants qui mangent à la cantine.

Fonds d'amorçage et activités « 1^{er} semestre 2013 » :

Pour accompagner les communes dans l'application de la réforme, le gouvernement a mis en place un fonds d'amorçage. Une aide financière de 90 €/enfant nous sera ainsi accordée. A ce jour, la commune a reçu en octobre dernier la somme de 1.920 €. Le solde devrait être perçu en juin prochain.

Cette aide a d'ores et déjà permis le recrutement d'un jeune volontaire en Service Civique (Mathilde PERRY) ainsi que la mise en place d'un cycle « patinoire » pendant le temps scolaire (9 séances).

- **Activités scolaires** : Un cycle « patinoire » de 9 séances a été initié en octobre. Les élèves de cycles 2 et 3 se rendent ainsi chaque mardi matin à la patinoire. L'entrée et la location des patins s'élèvent à 0,50 € par enfant. Le prix du transport est de 70 € pour un aller – retour.
- **Activités Temps Périscolaires** : Un jeune volontaire en Service Civique a été recruté pour une durée 10 mois à l'occurrence de 24 h par semaine. Le thème de sa mission s'articule autour de l'« Education pour tous ». Mme Mathilde PERRY qui est titulaire du BAFA, ... a été recrutée en vue d'apporter des animations supplémentaires aux enfants qui fréquentent la garderie périscolaire (jeux collectifs et individuels, travail manuel, ...). Elle a également pour mission de participer au développement du « Tout numérique » à l'école communale. Aussi, elle participe, au côté des bénévoles, aux séances d'initiation à l'outil informatique mises en place par la Municipalité.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et plus particulièrement de l'aménagement des « Activités Temps périscolaire », différentes activités ont été développées :

- **Séances « d'aide aux apprentissages »** : initiée en février 2012, l'aide à l'apprentissage bénéficie aux enfants de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 dont les parents en font la demande. Les inscriptions se font mensuellement via la distribution de bulletins d'inscription par l'école. Ces séances ont lieu tous les lundis et jeudis de 15 h 55 à 16 h 45 hors vacances scolaires. Elles sont uniquement assurées par des bénévoles.
- **Séances « informatique »** : L'acquisition d'ordinateurs performants à l'école a permis de mettre en place cette activité. Proposée aux enfants de CE1, CE2, CM1 et CM2, elle a fait l'objet d'une répartition des enfants en deux groupes, les débutants et les initiés. Chaque groupe bénéficiera d'un cycle de 10 séances qui se déroulent les vendredis soirs de 15 h 55 à 16 h 45. Les séances sont assurées par des bénévoles et par Mathilde Perry, jeune volontaire en « Service Civique ».

Il a été décidé par la Municipalité de demander aux parents une participation financière équivalente aux tarifs appliqués dans le cadre de la garderie périscolaire. Cette décision est conforme à l'esprit de la réforme mise en place par le Ministère de l'Education Nationale. Chaque collectivité a en effet la possibilité de demander une participation financière aux parents dans le cadre des A.T.P. On notera toutefois que la participation financière de 0,80 €/heure reste modeste.

Un questionnaire a été distribué à chaque famille fin novembre 2013. Sur 45 feuillets, 22 nous ont été restitués à la date limite de retour qui a été fixée au vendredi 13 décembre 2013. La répartition des réponses par classe est la suivante :

PS : 3	MS : 4	GS : 5	(classe maternelle : 1)
CP : 2	CE1 : 10	CE2 : 5	
CM1 : 4	CM2 : 2		

Des questions supplémentaires ont été soumises à la réflexion du comité de suivi (questions et réponses en couleur verte). Les membres de ce comité ont également apporté quelques précisions lors de l'analyse des réponses et commentaires des parents d'élèves (commentaires en couleur verte).

Impact de la réforme

Quel bilan faites-vous de l'organisation de cette semaine scolaire ainsi mise en place depuis septembre, vis-à-vis des rythmes et de l'équilibre de vie de l'enfant ?

23 Plus de fatigue	13 Regret du mercredi non travaillé
5 Plus de stress	3 Satisfait de la journée à 4,5 jours
2 Sans changement	

Remarques éventuelles : Très bien. Temps de présence de l'enfant à l'école équivalent (parents travaillent). Plus de fatigue à partir du jeudi soir. Difficulté d'adaptation le mercredi. Regret de la récréation de l'après-midi. Mon enfant pense que les journées passent plus vite.

Estimez-vous que 5 h 15 d'enseignement par jour (lundi, mardi, jeudi et vendredi) constituent une journée :

19 Acceptable	10 TROP courte	0 TROP longue
---------------	----------------	---------------

Remarques éventuelles : Acceptable, le matin mais trop court, l'après-midi. Problème de gestion des activités en classe (accentuation du phénomène – classe multiniveau).

Pensez-vous que la réforme des rythmes scolaires aurait dû différencier l'école maternelle de l'école élémentaire ?

13 OUI	8 NON	6 Ne sait pas
--------	-------	---------------

Remarques éventuelles : Temps de repos plus court pour les maternelles (sieste). Le comité de suivi rappelle que le temps de sieste n'a pas été modifié par rapport à l'an passé (levé à 15 h).

Quel bilan faites-vous de l'organisation de cette semaine scolaire ainsi mise en place depuis septembre 2013, vis-à-vis du travail des enfants à l'école ?

6 Moins concentrés	0 Meilleure concentration
5 Moins aptes aux devoirs le soir	14 Sans changement

Remarques éventuelles : Les enfants sont moins aptes aux devoirs à partir du jeudi soir. L'ajout d'une demi-journée supplémentaire augmente la quantité de devoirs (mercredis en plus). La journée de présence des enfants dont les parents travaillent reste très longue – 7 h 30/18 h ou 18 h 30 – temps supérieur à la journée de travail d'un adulte.

Comment jugeriez-vous la quantité de devoirs par rapport l'an passé ?

1 Plus importante	12 Sans changement	4 Moins importante	
La jugeriez-vous :	13 Correcte	0 TROP faible	1 TROP importante

Remarques éventuelles : Devoirs tous les soirs (mardis soirs y compris). Autonome pour faire ses devoirs (CM1).

Avoir classe le mercredi matin semble-t-il poser des problèmes pour les activités extrascolaires (activités sportives, soins médicaux, ...) ?

14 OUI

12 NON

Remarques éventuelles : Activités sportives du mardi soir (devoirs pour le mercredi). Soins médicaux. Garderie périscolaire. Problème de récupération des enfants par rapport aux activités sportives (mardi soir). Beaucoup d'activités ont encore lieu les mercredis matins.

La nouvelle organisation de la semaine scolaire a-t-elle des impacts sur votre vie professionnelle ?

8 OUI

18 NON

Remarques éventuelles : Obligation pour les parents de poser des jours pour récupérer les enfants les mercredis.

Dans l'intérêt de l'enfant, le choix du samedi matin (au lieu du mercredi) vous aurait-il semblé plus adapté ?

8 OUI

16 NON

3 Sans avis

Remarques éventuelles : Surtout pas le samedi. Oui, pour préserver la pause du mercredi.

Pause méridienne

Que pensez-vous de la durée de la pose méridienne (11 h 30 – 13 h 20) ?

17 Acceptable

0 Trop courte

10 Trop longue

Remarques éventuelles : R.A.S.

Ces nouveaux horaires posent-ils des problèmes dans votre vie professionnelle ?

8 OUI

20 NON

Remarques éventuelles : NON car horaires de travail adaptables.

Cette pause méridienne a-t-elle un impact sur la concentration de vos enfants en classe l'après-midi ?

1 Oui

10 Non

16 Ne sait pas

Remarques éventuelles : Cette question doit être posée à l'équipe enseignante.

Que pensez-vous du prix des repas servis à la cantine ?

14 Correct

5 Trop cher

8 Sans avis

Remarques éventuelles : Un temps de pause plus long peut engendrer un coût plus important pour les parents (garderie). Le comité de suivi rappelle que les repas sont facturés « prix coûtant » et qu'aucun frais de garderie n'est facturé aux parents des enfants qui mangent à la cantine.

Avez-vous d'éventuelles remarques sur la qualité des repas servis à la cantine ?

1 Oui

14 Non

11 Ne sait pas

Précisions éventuelles : Quantités pas forcément adaptées aux enfants. Quantités insuffisantes.

Garderie périscolaire

L'ouverture de la garderie à 7 h 30 le matin vous semble-t-elle utile ?

20 Oui

2 Non

5 Ne sait pas

Remarques éventuelles : R.A.S.

La mise en place d'un service de garderie le mercredi de 12 h à 13 h vous semble-t-elle nécessaire ?

12 Oui 9 Non 6 Ne sait pas

Remarques éventuelles : Utile pour les parents qui travaillent jusqu'à 12 h.

D'un point de vue plus général, les horaires actuellement appliqués vous semblent-ils répondre aux attentes des parents ?

15 OUI 10 NON 3 Ne sait pas

Remarques éventuelles : La pause du midi est trop longue. Temps de garderie de plus en plus long.

Que pensez-vous du fait que les activités extrascolaires (aide aux apprentissages, atelier informatique, ...) proposées par la Mairie soient payantes au même titre que la garderie ?

9 Normal 0 Pas normal 0 Sans avis

Remarques éventuelles : R.A.S.

Les enfants qui fréquentent la garderie du soir parlent-ils de leurs activités (travail manuel, pliage, collage, ...) ?

8 OUI 8 NON 10 Ne sait pas

Remarques éventuelles : Problème d'espace à la garderie. Les activités n'évoluent guère d'année en année.

Le recrutement d'un jeune volontaire en Service Civique vous semble-t-il être bénéfique aux enfants ?

16 OUI 1 NON 10 Sans avis

Remarques éventuelles : R.A.S.

Activités Temps Périscolaires

AIDE AUX APPRENTISSAGES -

Les séances d'aide aux apprentissages proposées aux familles les lundis et jeudis vous semblent-elles utiles aux enfants ?

19 OUI 0 NON 8 Sans avis

Est-il nécessaire de garder deux séances par semaine ?

14 OUI 0 NON 12 Sans avis

Les jours sont-ils adaptés aux besoins (lundis et jeudis soirs) ?

11 OUI 0 NON 14 Sans avis

La durée d'une heure est-elle suffisante (15 h 45 – 16 h 45) ?

14 OUI 0 NON 12 Sans avis

Remarques éventuelles : La durée est trop longue pour les cycles 2 (temps de devoirs réel : 20 – 30 min). Problème d'efficacité après une journée d'école.

Le taux d'encadrement y est-il suffisant ?

9 OUI 0 NON 0 Sans avis

Remarques éventuelles : R.A.S.

Les locaux utilisés pour l'aide aux apprentissages vous semblent-ils adaptés ?

Le changement de cadre est plutôt positif. Des travaux de rafraîchissement de la salle occupée seraient souhaitables pour plus de clarté.

ATELIER D'INITIATION A L'INFORMATIQUE -

Jugez-vous utile d'avoir proposé cette activité aux enfants ?

25 OUI 0 NON 2 Sans avis

Remarques éventuelles : R.A.S.

Comment jugez-vous la création de groupes de niveau (Débutants / initiés) ?

9 Indispensable 0 Inutile 0 Sans avis

Remarques éventuelles : R.A.S.

Cette activité devrait-elle être proposée avant le CE1 ?

10 OUI 12 NON 6 Sans avis

Si oui, à partir de quel niveau : 2 PS 1 MS 3 GS 1 CP

Est-ce qu'un cycle de 10 séances vous semble suffisant ?

13 OUI 8 NON 6 Sans avis

Remarques éventuelles : R.A.S.

Que pensez-vous des contenus proposés ?

17 Enrichissant 1 Pas assez ambitieux 0 Pas adapté

Remarques éventuelles : R.A.S.

Pensez-vous qu'un cycle de 10 séances pour les CP soit nécessaire au 3^{ème} trimestre ?

11 OUI 2 NON 13 Sans avis

Remarques éventuelles : Plaît énormément à l'enfant. Les enfants de CP ont déjà beaucoup d'apprentissage et l'ajout de cette activité pourrait faire de trop. Un encadrant pour 4 élèves serait souhaitable.

D'après vous, les séances d'initiation à l'informatique devraient-elles être facturées plus cher que la « simple garderie » ?

0 OUI 9 NON 0 Sans avis

Remarques éventuelles : R.A.S.

Les locaux utilisés dans le cadre de cette activité vous semblent-ils adaptés ?

L'utilisation d'une salle de classe serait souhaitable (projection sur un tableau / dispositif « Tout numérique »).

Le matériel informatique utilisé vous semble-t-il :

9 Performant 0 Non adapté 0 Sans avis

Remarques éventuelles : R.A.S.

REFLEXION DES CONDITIONS D'APPLICATION DE LA REFORME -

Vos enfants vous parlent-ils de ce qu'ils font pendant la garderie ?

9 OUI 13 NON

Suggestions et remarques éventuelles : Manque de jeux extérieurs (voitures, ballons, ...). Faire plusieurs groupes (devoirs, jeux de société, ...). Pour des raisons d'encadrement, il n'est pas possible de répartir les enfants sur plusieurs sites.

Vos enfants vous parlent-ils de ce qu'ils font pendant les A.T.P (aides aux apprentissages et atelier informatique) ?

13 OUI 7 NON 7 PAS CONCERNE

Suggestions et remarques éventuelles : Les enfants sont très réceptifs aux A.T.P proposés. Ils en parlent sans approfondir le sujet.

Les enfants vous semblent-ils satisfaits des A.T.P. proposées (aides aux apprentissages et atelier informatique) ?

15 OUI 3 NON 8 PAS CONCERNE

Suggestions et remarques éventuelles : R.A.S.

Jugez-vous utile de mettre en place des A.T.P. autres que les activités proposées dans le cadre de la garderie pour les plus petits (PS, MS et GS) ?

10 OUI 9 NON 6 Sans avis

Suggestions et remarques éventuelles : Lecture de contes, bricolage, ... A partir de la GS.

Est-ce que des cycles de 10 séances vous semblent suffisants (exemple de l'atelier informatique) ?

12 OUI 7 NON 7 Sans avis

Remarques éventuelles : R.A.S.

Est-ce qu'une A.T.P. par trimestre (autre que l'aide aux apprentissages) vous semble suffisante ?

15 OUI 6 NON 5 Sans avis

Remarques éventuelles : R.A.S.

Quels types d'activités souhaiteriez-vous voir mis en place par la Mairie durant la garderie du soir ?

Travail manuel. Activités artistiques et sportives. Anglais. Chant. Théâtre.

PROPOSITIONS DIVERSES – EXPRESSION LIBRE :

Les enfants de maternelle ne font pas beaucoup d'activités par rapport aux autres.

Proposition : danse, relaxation, théâtre, dessin, peinture, bricolage, cuisine, couture, ...

Beaucoup de bouleversements pour ¾ heure de moins par jour.

Enquête prématurée – les bénéfices de la réforme ne sont forcément visibles alors que la fatigue est réelle et constatable. Le changement de rythme scolaire induit des coûts supplémentaires aux familles (surplus de garderie).

Suggestion des parents d'élèves à travers le questionnaire : rédaction d'un courrier de mécontentement par les représentants des parents d'élèves à destination de l'Académie et du Ministère de l'Education Nationale.

M. Fontaine, Président de l'U.D.A.F. propose de réaliser un nouveau sondage au 2^{ème} trimestre.

Plusieurs activités pourraient être proposées dans les prochains mois :

Atelier « Racontes-moi une histoire » - Public concerné : PS – MS et GS.

Mardi soirs de 16 h à 16 h 45. Cette activité sera assurée par Mme Mathilde PERRY, jeune volontaire en service civique. Les dates restent à préciser (10 enfants maxi).

Atelier « Arts » - Public concerné : CE1, CE2, CM1 et CM2. 10 séances.

Vendredis soirs de 15 h 55 à 16 h 45. Cette activité sera assurée par Mme Monique FERRY (bénévole) et Mme Mathilde PERRY, jeune volontaire en service civique. Les dates restent à préciser (10 enfants maxi).

Atelier « Anglais » – Public concerné : CE2 – CM1 – CM2.

Jeudis ou vendredis soirs de 16 h 45 à 17 h 45. Cette activité sera assurée par Mme Laetitia PICHARD, bénévole. Les dates restent à préciser (10 enfants maxi).

Atelier « relaxation » - Public concerné : PS à CM2.

Cette activité sera assurée par Mme Monique FERRY (bénévole). Le jour et les dates restent à préciser (moins de 10 enfants).